

Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel

DIPLOME ROMAND D'ARCHEOLOGIE

Règlement et plans d'études



CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE
DE SUISSE OCCIDENTALE

Juin 2000

Rédaction : Alain Gallay. Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève

Mise en page : Jean Gabriel Elia

Graphisme : Yves G. Reymond et Alain Gallay

© : Conférence universitaire de Suisse occidentale et Commission de branche " archéologie ", juin 2000



TABLE DES MATIERES

Introduction	4
Pourquoi un diplôme romand d'archéologie	5
Les enjeux de la recherche et de l'enseignement en archéologie	5
Problèmes conjoncturels	6
Les enseignements en archéologie dans les universités romandes aujourd'hui	11
Création d'un diplôme romand : historique	11
Diplôme interfacultaire romand d'archéologie : principes généraux	12
Règlement	14
Plans d'études	18
Orientation archéologie préhistorique sciences	18
Orientation archéologie préhistorique lettres.	19
Orientation égyptologie lettres et archéologie africaine sciences	20
Orientation archéologie classique, provinciale romaine, paléochrétienne et byzantine	21
Liste des modules d'enseignement	22
Université de Genève : Faculté des sciences	22
Archéologie préhistorique sciences	23
Archéologie africaine	28
Université de Genève : Faculté des lettres	29
Archéologie classique	29
Egyptologie	31
Université de Lausanne : Faculté des lettres	33
Archéologie classique et provinciale romaine.	33
Université de Fribourg : Faculté de lettres	35
Archéologie classique , paléochrétienne et byzantine	36
Université de Fribourg : Faculté des sciences	38
Archéométrie	39
Université de Neuchâtel : Faculté des lettres et sciences humaines	40
Archéologie préhistorique lettres	40
Archéologie classique	41



INTRODUCTION

Alors que l'on parle beaucoup de coopération entre universités, de réseaux et même de fusion, le moment est venu pour les partenaires de l'enseignement et de la recherche de chercher des solutions rationnelles permettant une meilleure mobilisation des moyens disponibles.

De nombreuses initiatives ont vu le jour au niveau des plus hautes autorités universitaires. Le présent programme d'études innove quelque peu puisqu'il est le premier projet de formation de second cycle commun à toutes les universités romandes, que cette initiative vient «de la base» et procède d'une mûre réflexion de la part des personnes les plus directement concernées par l'amélioration de la formation des jeunes générations et le développement de leur discipline.

Nous tenons à remercier ici pour leur collaboration tous nos collègues de la commission qui, sans ménager leurs peines, nous ont accompagné dans la réalisation de ce projet ainsi que toutes les instances universitaires qui nous ont soutenu. Toute notre reconnaissance également aux membres de la CUSO, et tout particulièrement à Monsieur Denis Billotte, pour leur collaboration.

Puissent nos étudiants trouver dans cette nouvelle offre de formation de quoi répondre à leurs aspirations.

Genève, le 1er juin 2000
Pour la Commission de branche " archéologie "
Son président
Prof. Alain Gallay

Avertissement : la présente brochure destinée aux étudiants peut différer légèrement par rapport aux documents officiels. En cas de divergence, seuls ces derniers font foi.



POURQUOI UN DIPLÔME ROMAND D'ARCHEOLOGIE

Les quelques lignes qui suivent, issues de l'exposé des motifs qui a accompagné la réalisation de ce projet, permettent de situer la formation proposée dans le développement actuel de l'archéologie.

Les enjeux de la recherche et de l'enseignement en archéologie

Les profonds bouleversements qui affectent actuellement les conditions de l'enseignement et de la recherche en archéologie, du fait de la crise des ressources disponibles, nécessitent que chacun d'entre nous réfléchisse sur les conditions et les finalités de son métier. Cette question, qui n'est pas propre à la seule archéologie, concerne aussi bien la Suisse que les pays étrangers dans lesquels les archéologues sont amenés à travailler.

Ces quelques propos tentent de dégager les fondements d'une action cohérente qui puisse être en accord avec les moyens dont nous disposons et les enjeux actuels.

La recherche et l'enseignement en archéologie doivent tenir compte à la fois :

- de l'évolution interne de la discipline sur le plan scientifique, des impasses rencontrées actuellement et des perspectives ouvertes par certaines réflexions théoriques remettant en cause le fonctionnement traditionnel de l'enquête historique;
- du contexte d'application des connaissances acquises, c'est-à-dire de la place de l'archéologie dans le monde moderne, en un mot de son «utilité».

Contexte scientifique

L'archéologie se trouve écartelée entre la nécessité de développer une méthodologie générale de l'approche du passé sur le plan scientifique et celle de tenir compte de contextes historiques locaux, dont la spécificité peut s'affirmer tant du point de vue chronologique que géographique.

1. Les problèmes méthodologiques généraux concernent d'abord les sciences dites "annexes" de l'archéologie : sciences naturelles appliquées à la restitution des paléoenvironnements, méthodes de datations, analyses physiques et chimiques, biologie des populations humaines, etc. Cette situation justifie qu'un enseignement de Faculté des sciences vienne compléter les enseignements «humanistes» donnés dans les diverses Facultés des lettres de Suisse romande.

L'analyse des travaux archéologiques actuels révèle néanmoins un autre problème d'ordre général qui touche surtout, mais non exclusivement, l'archéologie des peuples sans écriture. Il existe en effet un profond fossé entre ce que les vestiges matériels peuvent dire et les concepts dont l'archéologue dispose pour les faire parler. Les clés d'interprétation habituelles s'insèrent en effet dans les sciences sociales d'aujourd'hui, mais sociologues, historiens et ethnologues n'ont que rarement évoqué la manière dont les faits qu'ils étudient se reflètent dans les vestiges découverts lors des fouilles.

Cette question fondamentale requiert donc une méthodologie générale de l'interprétation des vestiges



dans leurs composantes les plus spécifiquement socio-culturelles, telle qu'elle est développée dans le cadre du Département d'anthropologie et d'écologie de Genève en étroite relation avec l'ethnologie (archéologie théorique et ethnoarchéologie).

2. L'importance de l'histoire et de la spécificité des contextes locaux doit être également soulignée. Chaque région ou chaque période présente des problèmes propres, dont l'analyse nécessite l'approfondissement de connaissances historiques, sociologiques, linguistiques, etc., locales, que ce soit en Suisse, en Grèce, en Égypte, en Afrique sud-saharienne, ou dans un autre pays.

L'ouverture nécessaire au monde et les incertitudes de l'histoire actuelle posent à l'historien en général, et à l'archéologue en particulier, un douloureux problème : faut-il se spécialiser à tout prix dans une région et une période, au risque de ne pas pouvoir exercer son activité du fait des incertitudes dans lequel nous vivons aujourd'hui, ou faut-il rester un généraliste capable de s'adapter à des circonstances diverses au risque de devoir combler trop rapidement, et donc imparfaitement, le déficit de connaissances locales indispensables à la bonne conduite de son activité ?

Mise en oeuvre des connaissances

L'insertion de l'archéologie dans le monde contemporain se trouve confrontée à de multiples enjeux pratiques qui touchent aussi bien la Suisse et l'Europe, que les pays de l'Est et les pays en voie de développement.

1. Sur le plan local, les universités sont chargées de la formation des archéologues dont la Suisse a besoin. A ce titre plusieurs d'entre elles, en collaboration avec les Services archéologiques cantonaux, organisent régulièrement des chantiers-écoles.

La question de notre environnement archéologique gravement menacé par l'urbanisation doit trouver une réponse adéquate. Cette archéologie de sauvetage s'est développée en Suisse en étroite collaboration avec les Services archéologiques cantonaux et la Confédération (projets Routes nationales et Rail 2000).

On retrouve l'archéologie dans les préoccupations liées à la sauvegarde de notre patrimoine naturel, par exemple dans l'évaluation en cours des réserves de la rive méridionale du lac de Neuchâtel.

Ces tâches concernent également la gestion des collections des musées, confrontés à l'afflux d'une nouvelle documentation toujours plus abondante.

2. Sur le plan international, et notamment dans ses relations avec les pays de l'Est et les pays du Sud, la Suisse se doit de mener une réflexion objective sur la nature des identités culturelles, dont le rôle dans l'évolution politique actuelle est à nouveau au premier plan de l'actualité.

Dans beaucoup de pays, l'archéologie est en effet pratiquement la seule voie d'accès à l'histoire des périodes précoloniales. Dans un contexte historique où les conflits interethniques resurgissent avec une violence souvent sans limite, l'archéologue doit contribuer, en scientifique, à une vision plus objective et plus critique des histoires locales.

Problèmes conjoncturels

La pratique de l'archéologie à l'intérieur des frontières confédérales

Préhistoire

Le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève assume depuis 1969 la formation de jeunes archéologues préhistoriens dans le cadre du diplôme d'archéologie préhistorique, mais



l'archéologie préhistorique peut également être étudiée à Neuchâtel et Fribourg en préparant une licence en lettres.

Les anciens licenciés et diplômés travaillent, pour la plupart, aujourd'hui dans le cadre de l'archéologie romande, où ils assurent, avec une efficacité reconnue, la conduite de la plupart des travaux de terrain et des études qui en découlent.

Aujourd'hui pourtant la fin des grands travaux autoroutiers et l'achèvement des prospections archéologiques liées aux travaux de Rail 2000, qui fournissaient une part très importante des financements de la recherche archéologique suisse, va probablement créer une situation de crise dans la recherche archéologique suisse.

Ces questions ont été abordées dans le cadre de l'évaluation de la recherche en sciences humaines, commanditée par le Conseil suisse de la science, et par le Groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse lors de son colloque de Bâle : «30 ans de grands travaux : quel bilan pour la préhistoire suisse ?» (13 - 14 mars 1998).

Pratiquement tous les postes disponibles en préhistoire régionale sont actuellement repourvus ou près de l'être par des gens de la nouvelle génération, et plusieurs personnes en fin d'études sont à la recherche d'emplois permanents.

Ce marché fortement saturé rend naturellement la compétition extrêmement rude pour les personnes désireuses de travailler dans cette direction.

Archéologie provinciale romaine

Depuis 1978, en vertu de la convention de coordination universitaire, l'Université de Lausanne est chargée, pour la Suisse romande, de la formation théorique et pratique des étudiants dans le domaine de l'archéologie des provinces romaines.

La nécessité d'entreprendre, en Lettres, l'étude de trois disciplines, permet le choix, à côté de l'archéologie, de branches «enseignables»; une minorité des anciens étudiants de Lausanne ont choisi cette voie et sont engagés dans l'enseignement secondaire.

La majorité des anciens étudiants ont trouvé une place en archéologie en qualité de :

- conservateurs de musées (Nyon, Lausanne-Vidy, Yverdon, Musée National suisse)
- collaborateurs scientifiques dans lesdits musées
- archéologues engagés dans des entreprises de fouilles de caractère privé (Archéodunum, Atelier d'archéologie médiévale, etc.)
- archéologues engagés par les Services cantonaux d'archéologie (Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg)
- archéologues mandatés pour des fouilles ou des recherches spécifiques
- collaborateurs scientifiques de l'IVS, à Berne (Inventaire des voies suisses).

D'autres enfin ont trouvé d'autres débouchés hors archéologie (informatique, par ex.)

Avec le ralentissement des constructions, l'occupation des postes existants par des titulaires relativement jeunes, et la situation financière des cantons, les perspectives d'emploi deviennent, comme en préhistoire, de plus en plus difficiles.

Archéologie paléochrétienne, byzantine et médiévale

La restructuration des enseignements d'archéologie à l'Université de Fribourg a conduit à intégrer l'archéologie byzantine et médiévale dans les programmes d'enseignement. L'archéologie paléochrétienne, autrefois enseignée sous forme de charge de cours, a été confiée au professeur J.-M. Spieser qui assure aujourd'hui l'enseignement de l'archéologie paléochrétienne et byzantine.



La commission de branche constate néanmoins qu'il existe encore une lacune au niveau de l'archéologie du Bas Empire et du Haut Moyen-Age (notamment du Haut Moyen Age non chrétien), pour lequel la Suisse dispose pourtant de spécialistes compétents.

A Genève, la période médiévale est traitée dans le cadre d'une licence nouvellement créée d'archéologie tardo-antique et médiévale.

L'archéologie suisse à l'étranger

Sous le titre "*La politique archéologique suisse hors des frontières nationales ou les limites de l'initiative individuelle*", le professeur Pierre Ducrey a dressé récemment (1997) un bilan de l'archéologie suisse à l'étranger. Nous présentons ici un large résumé de ce texte essentiel.

A l'époque où certains «chefs d'oeuvres» antiques parvenaient dans les musées européens, aucune mission archéologique suisse n'explorait de ruines en Grèce ou ailleurs. Dans le domaine des affaires culturelles, la Confédération suisse adopte aujourd'hui presque toujours un profil d'une discrétion remarquable, surtout hors de Suisse. Les moyens financiers dont dispose l'Etat fédéral dans le domaine culturel sont très limités, et pour l'essentiel ses activités sont tournées vers la Suisse même. Les affaires culturelles sont de la compétence des cantons. Pour des raisons qui relèvent également de la Constitution fédérale, ceux-ci ne peuvent exercer leur activité hors des frontières. Les universités cantonales constituent sur ce plan une exception notable, puisqu'elles pratiquent une forme de politique culturelle internationale indépendante et sans contrôle fédéral.

L'archéologie hors des frontières nationales est donc restée traditionnellement le parent pauvre de l'archéologie suisse. En conséquence, elle a été privée de l'enrichissement intellectuel et même affectif que lui aurait procuré une implantation culturelle officielle en Italie, en Grèce, voire en Turquie ou au Proche-Orient.

Bien que les recherches archéologiques soient par excellence un lieu d'échanges intellectuels et culturels, la Suisse en tant qu'Etat s'est privée, et continue à se priver, de cette richesse. Les activités actuelles des archéologues suisses hors des frontières nationales souffrent en effet d'un double handicap :

1. elles ne bénéficient d'aucune reconnaissance de la part du Gouvernement fédéral et restent donc à l'écart de la Suisse «officielle»;
2. leur situation financière n'est jamais assurée de manière durable, puisqu'elle dépend des montants alloués par certaines universités ou de subsides du Fonds national de la recherche scientifique, par définition temporaires.

Outre le fait que cette précarité présente des inconvénients pour la conduite de travaux scientifiques s'étendant sur le long terme comme c'est souvent le cas en archéologie, elle a des effets négatifs sur la relève dans le domaine de l'archéologie suisse dans les régions comme le Proche-Orient, l'Egypte, voire la Grèce et Rome.

Par ailleurs, les opérations, voire la survie d'une mission dépend le plus souvent d'une seule personne, au mieux d'un petit groupe de personnes convaincues et dévouées.

Or l'engagement individuel se heurte par définition à des limites. Celles-ci ont été ou sont en voie d'être atteintes. La Suisse pourra-t-elle trouver une solution pour sortir de cette impasse ?

Historique

Par le passé, de nombreux archéologues suisses ont exercé leurs activités dans le cadre de missions étrangères comme l'Ecole française d'Athènes, l'Institut français d'archéologie proche-orientale de Beyrouth, la Délégation archéologique française en Afghanistan, la Mission archéologique française de Suse en Iran, l'Institut archéologique allemand, ou la Mission autrichienne d'Ephèse.



De véritables missions suisses ont pourtant vu le jour :

- en Italie : à Ietas-Monte Iato (université de Zürich, dès 1971),
- au Montenegro : à Velika Gruda, près de Kotor (1985-1991),
- en Grèce : à Erétrie (dès 1964),
- en Egypte: à Tabo (prof. C. Maystre), aux Kellia (prof. R. Kasser, dès 1965) et à Abou Rawash (prof. Valloggia, 1995), à Serabit el-Khadim dans le Sinaï (C. Bonnet, D. Valbelle, 1991-1996),
- au Soudan à Kerma (C. Bonnet, dès 1965),
- en Méditerranée orientale et au Proche-Orient : à Palmyre en Syrie (1954-56), à Abu Qubur en Irak (F. Bruschweiler, 1986), à Alymra dans l'île de Chypre (1988), à Petra en Jordanie (prof. R. Stucki, dès 1988), à Umm er-Rasas/Kastron Mefaa et Umm el-Walid en Jordanie (1988), à El Kown en Syrie (1989),
- dans la péninsule Arabique : au Fujairah (P. Corboud, 1987-1995), à Sana'a au Yémen (prof. J. E. Schneider, 1990),
- en Afrique Sud-saharienne : au Sénégal (prof. A. Gallay, 1980-1981), dans le Delta intérieur du Niger au Mali (prof. A. Gallay, E. Huysecom, 1988-1993).

Missions archéologiques actives sur le terrain

Aujourd'hui, une quinzaine de missions suisses sont actives à l'étranger, dont neuf sont en relation avec des universités romandes.

Fouilles du Mont Beuvray (France)

Programme international auquel collabore l'Université de Lausanne (prof. D. Paunier)
Fouilles de l'oppidum de Bibracte

Architecture religieuse en Vallée d'Aoste (Italie)

Service archéologique cantonal de Genève (prof. C. Bonnet)
Eglises et monuments médiévaux

Fouilles du Monte Iato en Sicile (Italie)

Université de Zurich (prof. H. P. Isler).

Fouilles de Pompéi (Italie)

Université de Genève (prof. J.-P. Descoedres) et University College of London (prof. E. Curti).
Port de la ville
Etablissement du 1er millénaire av. J.-C. au 13ème siècle

Fouilles suisses d'Erétrie (Grèce)

Ecole suisse d'archéologie en Grèce
Ville grecque d'Erétrie

Fouilles de Palaipaphos à Koukia (Chypre)

Institut archéologique allemand, Université de Zurich (prof. F. G. Maier, M.-L. von Wartburg)
Ancienne ville de Paphos

Recherches à Almyra (Chypre)

Université de Zurich
Histoire de la technologie du cuivre à Chypre

Fouilles de Petra (Jordanie)

Université de Bâle (prof. R. Stucki puis B. Kolb)
Etablissement nabatéen



Fouilles d'Umm er-Rasa/Kastron Mefaa et d'Umm el-Walid (Jordanie)

Fondation Max van Berchem (J. Bujard)

Constructions de l'époque byzantine et des premiers siècles de l'Islam

Fouilles d'El Kown (Syrie)

Université de Bâle (prof. J.-M. Le Tensorer)

Séquence préhistorique depuis 0,3 Ma

Fouilles d'Abu Rawash (Egypte)

Université de Genève (prof. M. Valloggia)

Pyramide de Radjedef

Travaux épigraphiques à la Vallée des Rois à Thèbes (Egypte)

Université de Bâle (prof. E. Hornung)

Publication de tombes royales

Fouilles de Kerma (Soudan)

Université de Genève (C. Bonnet)

Ville et nécropole de Kerma

Fouilles d'Ounjougou (Mali)

Universités de Genève (E. Huysecom), de ParisX-Nanterre et de Gand,

Musée royal d'Afrique centrale de Tervuren

Séquence du Paléolithique inférieur au Néolithique et périodes historiques.

Fouilles et prospections dans le bassin du Rio Guayas (Equateur)

Universités de Neuchâtel (N. Guillaume Gentil) et de Bonn (M. Reindel)

Fouilles de tolas (tumuli), Formatif ancien à Période d'intégration

Fouilles de Tchoukotcha (Détrioit de Bering, Fédération de Russie)

Fondation Suisse-Liechtenstein (Y. Csonka, R. Blumer)

Etablissement du Neoeskimo

Situation générale de l'archéologie suisse à l'étranger

Un survol des activités archéologiques suisses hors des frontières nationales conduit à plusieurs observations générales.

1. La première porte sur le rôle qu'ont joué et que jouent encore certaines personnalités individuelles dans la mise sur pied, le développement et finalement le succès des activités archéologiques suisses à l'étranger.
2. Le rôle des universités en tant que base arrière des missions suisses à l'étranger est déterminant, notamment parce qu'elles seules peuvent garantir au directeur de la fouille, lorsque ce dernier leur est rattaché, le salaire indispensable ainsi que le suivi dans l'étude des matériaux récoltés à l'étranger.
3. On soulignera également le rôle déterminant joué par le Fonds national suisse de la recherche scientifique dans la réalisation de certaines missions.
4. D'autres fonds ont joué, et continuent de jouer un rôle essentiel dans le subventionnement des opérations.

Une place particulière doit être accordée à la Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger. Créée à l'initiative de deux professeurs bernois, H. Jucker et H. G. Bandi, la Fondation bénéficia dès l'origine du soutien généreux de S.A.S. le prince Hans-Adam II de Liechtenstein



et a soutenu à ce jour huit projets : au Fujairah, au Pérou, en Equateur (Rio Guayas), en Fédération de Russie (Tchoukotcha), en Jordanie (Petra), au Mali (Delta intérieur du Niger puis Ounjougou) e maintenant au Pérou (Nazca).

On n'oubliera pas néanmoins que d'autres fondations ont joué un rôle certain dans l'appui à la recherche archéologique suisse à l'étranger, notamment la Fondation Max van Berchem et la Fondation Ernst et Lucie Schmidheiny.

5. A l'opposé, l'absence d'appui institutionnel national ou d'un organisme faîtière est un autre élément qui distingue l'archéologie suisse à l'étranger de celle d'autres pays comparables à quelques rares exceptions près qui méritent d'être signalées. Il s'agit de l'appui ponctuel accordé par la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire aux projets du Mali et des Kellia en Egypte. L'appui que donne depuis 1994 l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES), rattaché au Département fédéral de l'intérieur, à la Fondation Suisse-Liechtenstein constitue un élément nouveau et quasiment révolutionnaire dans ce domaine.

6. La publication des recherches s'effectue en ordre dispersé et la plupart des publications connaissent une diffusion quasi confidentielle.

La question reste posée aujourd'hui de savoir combien de temps une telle situation peut durer.

A l'heure où l'on affirme sans cesse la nécessité d'une responsabilisation accrue des professeurs d'université et des chercheurs, l'archéologie suisse hors des frontières nationales, que ce soit dans le bassin méditerranéen ou sur des terres plus lointaines, paraît en effet avoir atteint les limites extrêmes de l'initiative individuelle.

Les enseignements en archéologie dans les universités romandes aujourd'hui

Depuis une décennie, l'enseignement de l'archéologie en Suisse romande se conforme à une structure de partenariat (convention du 10 mai 1984), dont le schéma est le suivant :

L'archéologie classique est enseignée dans toutes les universités romandes. Les autres domaines de l'archéologie font en revanche l'objet d'enseignements dits spécialisés, limités à certaines universités.

La répartition actuelle de ces enseignements est la suivante :

- *Genève* : archéologie classique et histoire de l'art antique, art et archéologie tardo-antique et médiévale, égyptologie, assyriologie (Lettres), archéologie pré- et protohistorique, Europe et Afrique (Sciences).
- *Lausanne* : archéologie classique, archéologie provinciale romaine (Lettres), histoire de l'architecture, connaissance et restauration des monuments anciens (EPFL, enseignement actuellement suspendu).
- *Neuchâtel* : archéologie classique, archéologie préhistorique (Lettres).
- *Fribourg* : archéologie paléochrétienne et byzantine (Lettres), archéologie classique et archéologie préhistorique y compris archéométrie (en tant que branches secondaires).

La mobilité des étudiants en Lettres entre Genève et Lausanne est aujourd'hui rendue possible par le jeu de certaines équivalences. Les étudiants en Lettres de Genève peuvent ainsi suivre l'archéologie préhistorique en branche B ou C. Malgré ces possibilités, la mobilité des étudiants reste aujourd'hui encore faible.

Création d'un diplôme romand : historique

La coordination des enseignements en archéologie est régie depuis 1984 par une *Commission romande de coordination des enseignements en archéologie* qui a acquis en 1998 le statut de commission de



branche " archéologie " au sein de la CUSO.

Cette dernière est officiellement entrée en matière pour étudier la réalisation d'un *diplôme romand d'archéologie*.

La situation décrite dans l'introduction de ce document a trois conséquences sur le plan de la formation des jeunes archéologues et de l'organisation de l'enseignement :

1. Il convient tout d'abord de maintenir une grande souplesse dans la formation et d'éviter une trop grande spécialisation dans un domaine restreint afin que les futurs archéologues puissent s'adapter à une demande extérieure très fluctuante au gré des problèmes posés, des possibilités d'engagement et des sources de financement.
2. Il est nécessaire par conséquent de renforcer l'enseignement des bases scientifiques générales indépendantes de contextes historiques spécifiques.
3. On veillera également à concevoir des plans d'études où les possibilités de choix des contextes spatio-temporels puissent être relativement larges, afin d'éviter que les étudiants aient tous la même spécialisation.

Le projet de diplôme a été élaboré par cette commission en liaison avec la CCSO et le secrétariat général de la CUSO. Il a fait l'objet d'une consultation préliminaire auprès des rectorats qui ont tous accueillis très favorablement le projet.

Diplôme interfacultaire romand d'archéologie : principes généraux

Relations avec les diplômes décernés actuellement

Le nouveau diplôme romand, délivré par la CUSO, s'ajoute aux formations déjà existantes offertes par les diverses facultés des Lettres. Les étudiants en Lettres pourront donc continuer à combiner apprentissage des langues anciennes, histoire ancienne et archéologie au sein des licences existantes et bénéficier ainsi des débouchés offerts par ces formations, notamment dans l'enseignement.

Il est par contre destiné à remplacer, dans son orientation archéologie préhistorique, sciences, l'ancien diplôme d'archéologie préhistorique de la Faculté des sciences de l'Université de Genève qui sera supprimé à l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études.

Mobilité annuelle

L'étudiant sera amené à changer d'université au cours des ses quatre ans d'études. Les programmes seront néanmoins conçus pour éviter au maximum des déplacements entre les diverses universités au cours d'une même année universitaire.

Immatriculation

L'étudiant est immatriculé dans l'université porteuse d'affiliation assurant la formation propédeutique de l'orientation de son choix. Il acquitte les droits fixés par cette université.

L'étudiant est néanmoins tenu de s'exmatriculer de son université d'affiliation et de s'immatriculer dans l'université d'accueil où il paiera les taxes requises lorsque son plan d'études comporte une année dans une autre université. Il est, pendant cette période, dispensé des taxes de son université porteuse d'affiliation.

Organisation

Le diplôme romand d'archéologie est un diplôme commun aux universités de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Genève organisé sous l'égide de la CUSO et signé par le recteur de l'université porteuse d'affiliation, les doyens des facultés dans lesquelles l'étudiant a suivi un enseignement, ainsi que par le président de la CUSO.



La faculté dans laquelle l'étudiant s'est immatriculé en première année propédeutique est responsable de la gestion de son dossier, de son acceptation et de sa transmission finale au comité scientifique, puis à la CUSO. L'étudiant est donc officiellement rattaché à l'université dans laquelle il s'est inscrit en première année.

Les résultats acquis dans les autres universités sont gérés sous forme d'équivalences.

Orientations

Le diplôme comprend plusieurs orientations définies dans un plan d'études.

Ces quatre orientations sont :

1. Archéologie pré- et protohistorique, Faculté des lettres et sciences humaines (Neuchâtel)
2. Archéologie pré- et protohistorique, Faculté des sciences (Genève)
3. Egyptologie et archéologie africaine, Faculté des lettres et Faculté des sciences (Genève)
4. Archéologie classique, provinciale romaine, paléochrétienne et byzantine, Facultés des lettres (Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel).

Programmes d'études

Le diplôme comprendra un enseignement à base de crédits accordés sous une forme modulaire et se veut eurocompatible.

On distingue ainsi deux types de modules :

1. Des modules A correspondant aux enseignements principaux regroupant plusieurs cours et/ou séminaires et/ou travaux pratiques centrés sur un même thème et équivalents à environ une dizaine d'heures hebdomadaires de "contact" sur deux semestres.
2. Des modules B correspondant à des enseignements et/ou séminaires et/ou des stages portant sur des enseignements complémentaires et équivalents à, au plus, 6 heures de contacts hebdomadaires sur deux semestres.

Moyens requis

Le diplôme, qui devrait concerner quelques dizaines d'étudiants par année sur l'ensemble de la Suisse romande, utilise au mieux les enseignements existants et ne requiert aucun moyen supplémentaire mis à part les moyens permettant de faciliter la mobilité des étudiants et la promotion du diplôme, programme des cours, etc.



REGLEMENT

Article 1 Objet

1. Les Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel (ci-après “universités porteuses”) délivrent conjointement, sous l’égide de la CUSO, un diplôme romand d’archéologie, conformément à la Convention du 26 novembre 1998 réglant la coordination des enseignements en archéologie.
2. Les facultés, départements, instituts concernés sont :
 - Faculté des lettres de l’Université de Fribourg, Département des sciences de l’Antiquité (avec, pour l’archéométrie, la collaboration de l’Institut de minéralogie et de pétrographie de la Faculté des sciences);
 - Faculté des lettres de l’Université de Genève, Département des sciences de l’Antiquité;
 - Faculté des sciences de l’Université de Genève, Département d’anthropologie et d’écologie;
 - Faculté des lettres de l’Université de Lausanne, Institut d’archéologie et d’histoire ancienne;
 - Faculté des lettres et sciences humaines de l’Université de Neuchâtel, Séminaire des sciences de l’Antiquité classique, Séminaire de préhistoire.
3. Ce diplôme s’inscrit dans les 1er et 2e cycles d’études. Il s’ajoute aux formations déjà existantes des Facultés des lettres des universités porteuses et remplace l’ancien diplôme d’archéologie préhistorique de la Faculté des sciences de l’Université de Genève.

Article 2 Conditions d’admission

1. Est admis comme candidat au diplôme l’étudiant qui remplit les conditions d’immatriculation et d’inscription de l’université porteuse dans laquelle il s’immatricule en première année (ci-après université d’affiliation).
2. Les étudiants ayant commencé des études comprenant des disciplines enseignées dans le présent diplôme peuvent se brancher sur ce dernier en faisant valoir un certain nombre d’équivalences.
3. Le comité scientifique (cf. art. 4, al. 1) statue sur les équivalences accordées.



Article 3 Immatriculation

1. L'étudiant est immatriculé dans l'université porteuse assurant la formation propédeutique de l'orientation de son choix (université d'affiliation) et inscrit dans la faculté correspondante. Il acquitte les droits fixés par cette université.
2. Conformément à la Convention entre les Universités et Hautes Écoles de Suisse relative à la mobilité des étudiants du 20 décembre 1989, l'étudiant dont le plan d'études comporte une année dans une autre université reste immatriculé dans l'université où il a commencé ses études. Il acquiert le statut d'étudiant-hôte dans l'université d'accueil.
3. L'étudiant peut suivre conjointement l'enseignement d'un module isolé dans une autre université que celle dans laquelle il est en train de poursuivre son programme principal.

Article 4 Organisation

1. Le programme d'études est placé sous la responsabilité d'un comité scientifique constitué des membres de la Commission romande de coordination des enseignements en archéologie.
2. Ce dernier définit les orientations composant le diplôme et les plans d'études correspondants et organise la délivrance des diplômes.
3. Il publie chaque année une liste complète des modules disponibles comprenant les heures d'enseignements requises (cours, séminaires et TP), ainsi qu'une estimation de la part de travail personnel demandée.
4. L'université dans laquelle l'étudiant s'est immatriculé en première année propédeutique et la faculté dans laquelle il est inscrit sont responsables de la gestion de son dossier et de sa transmission finale au comité scientifique.
5. Le comité scientifique remet aux universités porteuses et à la CUSO un rapport d'activité et d'évaluation annuel.

Article 5 Orientations

1. Le diplôme comprend plusieurs orientations définies dans un plan d'études.
2. Les quatre orientations sont :
 - a) Archéologie pré- et protohistorique, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Neuchâtel
 - b) Archéologie pré- et protohistorique, Faculté des sciences, Université de Genève
 - c) Égyptologie et archéologie africaine, Faculté des lettres et Faculté des sciences, Université de Genève
 - d) Archéologie classique, provinciale romaine, paléochrétienne et byzantine, Facultés des lettres, Universités de Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel.
3. Certaines orientations comportent des séjours annuels ou pluriannuels dans une ou plusieurs universités porteuses distinctes.



Article 6 Programme d'études

1. Les facultés et les universités approuvent les plans d'études des orientations qui sont de leur ressort.
2. Les enseignements sont regroupés sous forme de modules totalisant 60 crédits annuels et comportant des modules A de 30 crédits et des modules B de 15 crédits.
3. L'étudiant doit obtenir au minimum un module B dans une université porteuse distincte de celle où il s'est immatriculé en année propédeutique.

Article 7 Contrôle des connaissances

1. Dans chaque module, les enseignements font l'objet d'évaluations séparées (ci-après épreuves) selon les modalités d'appréciation en vigueur dans les diverses facultés, et communiquées aux étudiants.
2. Les résultats obtenus dans les autres universités sont enregistrés sous forme d'équivalences.
3. Un module est réussi si la moyenne des notes obtenues est considérée comme suffisante selon les critères en vigueur dans la faculté qui l'organise.
4. Les épreuves d'un module doivent être passées au plus tard dans l'année qui suit l'inscription au module.
5. L'année est considérée comme réussie si l'étudiant obtient les 60 crédits requis au plan d'études.

Article 8 Mémoire final

1. Les plans d'études comportent en quatrième année la rédaction d'un mémoire et sa soutenance.
2. Le sujet du mémoire est choisi d'entente avec un professeur assurant un enseignement dans l'orientation choisie.
3. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance et d'une évaluation par un jury de deux professeurs au moins.
4. La rédaction du mémoire et sa soutenance (45 crédits) doivent être achevées, sauf dérogation pour justes motifs, dans le délai maximum de 24 mois suivant l'inscription en quatrième année sous peine d'élimination.

Article 9 Durée des études

La durée des études est de quatre ans et ne peut dépasser cinq ans, sauf dérogation pour juste motif acceptée par l'université porteuse d'affiliation.



Article 10 Délivrance du diplôme

1. La réussite des épreuves constituant le cursus d'étude complet tel que défini dans le plan d'étude (240 crédits) donne droit à la délivrance, sous l'égide de la CUSO, du diplôme romand d'archéologie.
2. Le comité scientifique délibère sur la délivrance du diplôme et transmet le dossier à la CCSO pour ratification et signature.
3. Le diplôme romand d'archéologie est un diplôme commun signé par le recteur de l'université porteuse d'affiliation, les doyens des facultés dans lesquelles l'étudiant a suivi un enseignement, ainsi que par le président de la Commission de coordination de Suisse occidentale (CCSO).
4. L'intitulé du diplôme indique l'orientation choisie. Il est accompagné d'un descriptif du programme et d'une liste des notes obtenues.

Article 11 Élimination

1. Un candidat ne peut se présenter que deux fois à la même épreuve.
2. Est éliminé du diplôme le candidat qui ne respecte pas la durée maximale des études prévue à l'article 9.
3. L'étudiant qui a échoué à une orientation du diplôme est définitivement éliminé.
4. L'élimination est prononcée par le doyen de la faculté dans laquelle l'étudiant est inscrit, sur avis du comité scientifique.

Article 12 Recours

1. En cas de contentieux, les règles applicables au sein de l'Université auprès de laquelle l'étudiant est immatriculé s'appliquent.
2. La Commission de coordination de la CUSO (CCSO) est l'instance de recours des litiges qui ne pourraient pas être résolus dans ce cadre.

Article 13 Entrée en vigueur, modification, application

1. Le présent règlement entre en vigueur dès son adoption par la Conférence universitaire de Suisse occidentale et les instances compétentes des universités porteuses.
2. Toute modification doit être adoptée à l'unanimité des parties sur proposition du comité scientifique.
3. Les règlements en vigueur des facultés et universités porteuses dans lesquelles l'étudiant est inscrit s'appliquent dans tous les cas non évoqués par le présent règlement.



PLANS D'ETUDES

1. ORIENTATION ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE SCIENCES

Universités porteuses : année propédeutique, deuxième et troisième année en Faculté des Sciences de l'Université de Genève. Quatrième année en Faculté des Sciences de l'Université de Genève ou en Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Programme

Année propédeutique :

Sciences de base a ou b
Introduction à la préhistoire

Deuxième et troisième année :

2 modules A au choix parmi :

Ostéologie
Géologie
Statistique et informatique
Ethnoarchéologie

1 module B obligatoire :

Techniques de la recherche

1 module B au choix parmi :

Néolithique de l'Europe
Protohistoire de l'Europe
Préhistoire de l'Afrique
Protohistoire de l'Afrique
Préhistoire régionale

2 modules B au choix

Quatrième année

Mémoire de diplôme

1 module B au choix



2. ORIENTATION ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE LETTRES

Universités porteuses : année propédeutique en Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, deuxième et troisième année en Faculté des Sciences de l'Université de Genève. Quatrième année en Faculté des Sciences de l'Université de Genève ou en Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Programme

Année propédeutique :

2 modules A :

Logique et linguistique générale

Introduction à la préhistoire

Deuxième et troisième année :

2 modules A au choix parmi :

Ostéologie

Géologie

Statistique et informatique

Ethnoarchéologie

1 module B obligatoire :

Techniques de la recherche

1 module B au choix parmi :

Néolithique de l'Europe

Protohistoire de l'Europe

Préhistoire de l'Afrique

Protohistoire de l'Afrique

Préhistoire régionale

2 modules B au choix

Quatrième année

Mémoire de diplôme

1 module B au choix



3. ORIENTATION EGYPTOLOGIE LETTRES ET ARCHEOLOGIE AFRICAINE SCIENCES

Universités porteuses : année propédeutique, deuxième et troisième année en Faculté des Lettres de l'Université de Genève. Quatrième année en Faculté des Lettres ou en Faculté des Sciences de l'Université de Genève.

Programme

Année propédeutique :

1 module A :

Langue égyptienne 1

1 module B :

Introduction à l'archéologie africaine

1 module B au choix parmi :

Civilisation égyptienne 1

Civilisation égyptienne 2

Deuxième et troisième année :

2 modules A au choix parmi :

Langue égyptienne 2 (2ème année)

Langue égyptienne 3 (3ème année)

Protohistoire africaine

2 module B :

Techniques de la recherche

Préhistoire africaine

1 module B au choix parmi :

Civilisation égyptienne 2 ou 3 (selon module pris en 1ère année)

Ethnoarchéologie

Protohistoire africaine (si pas pris en A)

1 module B au choix

Quatrième année

Mémoire de diplôme

1 module B au choix



4. ORIENTATION ARCHEOLOGIE CLASSIQUE, PROVINCIALE ROMAINE, PALEOCHRETIENNE ET BYZANTINE

Universités porteuses : année propédeutique, deuxième, troisième et quatrième année en Faculté des Lettres des Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg selon orientations choisies.

Programme

Année propédeutique :

1 module A :

Archéologie méditerranéenne (GE, LA, NE, FR)

1 module B :

Langues classiques (GE, LA, NE, FR)

1 module B au choix parmi :

Protohistoire (GE, NE, FR)

Introduction méthodologique (NE)

Méthodologie de l'archéologie des provinces romaines (LA)

Muséologie (GE)

Deuxième et troisième année :

2 modules A au choix parmi :

Archéologie classique (GE : Grèce, Italie; LA : iconographie; NE : épigraphie et numismatique grecque)

Archéologie des provinces romaines (LA)

Archéologie paléochrétienne et byzantine (FR)

2 modules B au choix parmi :

Ostéologie (GE)

Géologie (GE, LA, NE, FR)

Statistique et informatique (GE, LA, NE, FR)

Histoire des religions (GE)

Ethnologie (NE, FR)

Géographie (LA, FR)

2 modules B au choix parmi :

Archéologie classique (GE, LA, NE, FR)

Archéologie des provinces romaines (LA)

Archéologie paléochrétienne et byzantine (FR)

Égyptologie (GE, FR)

Égypte gréco-romaine (NE)

Civilisation mésopotamienne (GE)

Protohistoire (GE, NE)

Archéométrie (NE)

Quatrième année

Mémoire de diplôme

1 module B au choix



LISTE DES MODULES D'ENSEIGNEMENTS

1. UNIVERSITE DE GENEVE : FACULTE DES SCIENCES

Département d'anthropologie et d'écologie

Le Département d'anthropologie et d'écologie (DAE), rattaché à la Section de biologie de la Faculté des sciences, est dépositaire d'une longue tradition d'enseignement et de recherche remontant au début du siècle puisque cette institution a été créée par le Professeur Eugène Pittard, fondateur du Musée d'Ethnographie de Genève et du premier Laboratoire universitaire d'anthropologie. Des contacts étroits avec le Musée d'ethnographie sont actuellement facilités par l'intégration des deux organismes dans un Centre genevois d'anthropologie (convention Ville- Etat de Genève).

Le DAE comprend deux unités d'enseignements et de recherches orientées vers l'anthropologie biologique et l'archéologie:

- le Laboratoire de génétique et biométrie (professeur André Langaney)
- le Laboratoire de préhistoire et d'ethnoarchéologie (professeur Alain Gallay)

1. Le laboratoire de préhistoire et d'ethnoarchéologie assure l'enseignement donné dans le cadre du diplôme romand d'archéologie et fournit divers enseignements de service pour les étudiants suivant d'autres filières, tant en Faculté des sciences qu'en Faculté des lettres.

Il comprend en outre quatre groupes de recherches qui participent tous, d'une façon ou d'une autre, à l'enseignement :

- La Mission archéologique et ethnoarchéologique suisse en Afrique de l'Ouest (MAESAO), codirection A. Gallay et E. Huysecom, a la responsabilité d'un certain nombre de projets de recherches en Afrique de l'Ouest, notamment au Mali.
- L'Unité de paléanthropologie gère les collections de paléanthropologie du Département et a la responsabilité d'un certain nombre de programmes de recherches en paléanthropologie tant en Europe qu'en Afrique (Egypte et Soudan notamment).
- Les chercheurs travaillant dans le cadre de la préhistoire régionale, notamment sur la période néolithique.
- Le Groupe de recherche en archéologie préhistorique (GRAP), dirigé par le Dr. P. Corboud, travaille essentiellement sur la préhistoire récente du haut bassin rhodanien (bassin lémanique et Valais) et s'est spécialisé dans le domaine de l'archéologie des stations palafittiques littorales du domaine alpin.

2. Le laboratoire de génétique et biométrie (LGB) participe aux enseignements de licence et diplôme de biologie de la Section de biologie.

Il effectue des recherches centrées sur les deux thèmes étroitement liés de la diversité biologique (génétique, moléculaire et biométrique) des populations humaines et de l'histoire des peuplements humains



qui conditionne cette diversité. Cette recherche est fondamentalement interdisciplinaire, en particulier pour la partie histoire des peuplements humains, qui implique de prendre en compte des données archéologiques, paléontologiques, ethnographiques, linguistiques et démographiques.

Contacts

Département d'anthropologie et d'écologie,

Faculté des sciences, Université de Genève, CP 511, CH-1211 Genève 24

Siège : 12, rue Gustave Revilliod, CH-1227 Carouge-Genève

Tél. 022 702 69 67 Fax : 022 300 03 51

E-mail : info@anthro.unige.ch Web : <http://anthro.unige.ch>

Responsable pour le diplôme : prof. Alain Gallay. Tél. 022 702 69 79

E-mail : alain.gallay@anthro.unige.ch

Autres enseignants :

Prof. André Langaney. Tél. 022 702 69 68.

E-mail : andre.langaney@anthro.unige.ch

Prof. Jacques De Lannoy. Tél. 022 705 92 41

Dr. Louis Chaix, Prof. Associé. Tél. 022 418 63 14. Fax : 022 418 63 01

E-mail : louis.chaix@mhn.ville-ge.ch

Dr Laurent Excoffier, MER. Tél. 022 702 69 65

E-mail : laurent.excoffier@anthro.unige.ch

Dr. Eric Huysecom, MER. Tél. 022 702 69 73

E-mail : eric.huysecom@anthro.unige.ch

Dr. Alicia Sanchez-Mazas, MER. Tél. 022 702 69 84

E-mail : alicia.sanchez-mazas@anthro.unige.ch

Dr. Gilbert Kaenel, CC. Tél. 021 316 34 30 Fax : 021 316 34 31

E-mail : gilbert.kaenel@iaha.unil.ch

Dr. Hubert Ninian van Blyenburgh, CC. Tél. 022 418 50 71 Fax: 022 418 50 61

E-mail : ninian.hubert@ville-ge.ch

Dr. Christiane Kramar, CC. Tél. 022 702 69 69

E-mail : christiane.kramar@anthro.unige.ch

Dr. Philippe Chambon, CC. Tél. 00331 145 46 63 71

E-mail : chambon@mae.u-paris10.fr

Enseignants extérieurs au Département d'anthropologie et d'écologie, voir site web de l'Université.

ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE SCIENCES

Modules A

Introduction à la préhistoire

Préhistoire générale (A. Gallay)

2 heures de cours (H/E), 3 heures de TP (H/E)

Civilisations préhistoriques (A. Gallay)

2 heures de cours (H/E), 1 heure de séminaire (H/E)

Introduction à la préhistoire africaine (E. Huysecom)

2 heures de cours (E), 2 heures de séminaire (E)

***Ostéologie humaine et animale***

Paléoanthropologie (non nommé)

1 heure de cours (H/E), 4 heures de TP (H/E)

Faunes du Pléistocène (L. Chaix, années paires)

1 heure de cours (H/E)

Faunes de l'Holocène (L. Chaix, années impaires)

1 heure de cours (H/E)

1 heure de TP (H/E)

Archéozoologie (L. Chaix)

2 heures de TP

Archéologie théorique et ethnoarchéologie

Archéologie théorique (A. Gallay, années paires)

1 heure de cours (H/E), 3 heures de séminaire (H/E)

Ethnoarchéologie (A. Gallay, années paires)

2 heures de cours (H/E), 2 heures de séminaires (H/E), 2 heures de TP (H/E)

*Enseignements rattachés à d'autres unités d'enseignement :****Sciences de base a***

Eléments de biologie (F. Barja)

2 heures de cours (H/E)

Mathématiques générales (J.-C. Hoffman)

2 heures de cours (H/E), 2 heures d'exercices (H/E)

Physique générale (M. Guenin)

4 heures de cours (H/E), 2 heures de répertoire (H/E)

Chimie pour géologues (D. Perret)

2 heures de cours (H/E), 8 heures de TP (E)

Sciences de base b

Biologie fondamentale (I. Fischberg)

5 heures de cours (H/E), 3 heures de TP (H/E)

Mathématiques générales (J.-C. Hoffman)

2 heures de cours (H/E), 2 heures d'exercices (H/E)

Chimie pour géologues (D. Perret)

2 heures de cours (H/E),

Géologie générale

Géologie générale (G. Gorin)

3 heures de cours (H/E), 3 heures de TP (H/E)

Minéralogie générale et systématique (M. Delaloye)

3 heures de cours (H/E), 3 heures de TP (H/E)

Géomorphologie et photogéologie (non nommé)

1 heure de cours (H), 2 heures de TP (H)

Géologie du Quaternaire (W. Wildi)

1 heure (H)

Sédimentologie (non nommé)

3 heures de TP

***Statistique et informatique***

- Statistiques appliquées (A. Gualtierotti)
2 heures de cours (H/E), 2 heures d'exercices (H/E)
- Outils informatiques (N. Magnenat-Thalmann, SES)
2 heures de cours (H ou E), 2 heures de séminaire (H ou E)
- Modélisation des systèmes d'information (J. Guyot, SES)
2 heures de cours (H), 1 heure de séminaire (H)
- Bases de données (J. Guyot, SES)
2 heures de cours (E), 1 heure de séminaire (E)

Modules B***Techniques de la recherche***

- Techniques de la recherche (A. Gallay, années paires)
2 heures de cours, 4 heures de TP
- Topographie (E. Huysecom)
TP bloc, 2 après midi (E)
- Stage de fouilles (selon offre)
Deux semaines (E)
- Dessin archéologique : objets (A. Gallay, années paires)
5 heures de TP (E)
- Dessin archéologique : plans et coupes (A. Gallay, années impaires)
5 heures de TP (E)

Néolithique de l'Europe

- Néolithique de l'Europe (A. Gallay, années impaires)
2 heures de cours (H/E), 4 heures de séminaire (H/E)

Protohistoire de l'Europe

- Protohistoire de l'Europe (G. Kaenel, années paires)
2 heures de cours (H/E), 4 heures de séminaires (H/E)

Introduction à l'archéologie africaine

- Civilisations préhistoriques, Afrique (E. Huysecom)
2 heures de cours (E), 2 heures de séminaire (E)

Préhistoire de l'Afrique

- Préhistoire de l'Afrique (E. Huysecom, années paires)
2 heures de cours (H/E), 4 heures de séminaire (H/E)

Protohistoire de l'Afrique

- Protohistoire de l'Afrique (E. Huysecom, années impaires)
2 heures de cours (H/E), 4 heures de séminaire (H/E)

Préhistoire régionale

- Préhistoire régionale (G. Kaenel, années impaires)
2 heures de cours, 1 heure de séminaire, 4 heures de TP

Ethnologie

- Ethnologie 1 (L. Necker, années paires)
1 heure de cours, 1 heure de séminaire



Ethnologie 2 (L. Necker, années impaires)

1 heure de cours, 1 heure de séminaire

Anthropologie biologique et culturelle 1 (A. Sanchez-Mazas)

2 heures de séminaires (H)

Anthropologie biologique et culturelle 2 (A. Gallay)

2 heures de séminaires (E)

Evolution et histoire des peuplements humains

Evolution (A. Langaney)

2 heures de cours (H/E)

Evolution humaine (N. Hubert Van Blyenburgh)

2 heures de cours (H/E)

Ecoéthologie des primates non humains (J. DeLannoy)

2 heures de cours (H)

Enseignements rattachés à d'autres unités d'enseignement (Faculté des sciences) :

Géologie générale

Géologie générale (G. Gorin)

3 heures de cours (H/E), 3 heures de TP (H/E)

Minéralogie générale et systématique (M. Delaloye)

3 heures de cours (H/E), 3 heures de TP (H/E)

Géomorphologie et photogéologie (D. Ariztegi)

1 heure de cours (H), 2 heures de TP (H)

Géologie du Quaternaire (W. Wildi)

1 heure (H)

Sédimentologie (D. Ariztegi)

3 heures de TP

Statistique et informatique

Statistiques appliquées (A. Gualtierotti)

2 heures de cours (H/E), 2 heures d'exercices (H/E)

Outils informatiques (N. Magnenat-Thalmann, SES)

2 heures de cours (H ou E), 2 heures de séminaire (H ou E)

Modélisation des systèmes d'information (J. Guyot, SES)

2 heures de cours (H), 1 heure de séminaire (H)

Bases de données (J. Guyot, SES)

2 heures de cours (E), 1 heure de séminaire (E)

Géologie régionale

Géologie régionale (M. Sartori)

2 heures de cours (H)

Principes de géologie structurale (M. Sartori)

2 heures de cours (H), 4 heures de TP (H), travaux de terrain (E)

Prérequis : module géologie générale

Sédimentologie

Sédimentologie (E. Davaud)

2 heures de cours (H), 3 heures de TP (H)



Sédimentologie glaciaire (non nommé)

Cours bloc, 1 semaine (E)

Limnogéologie (W. Wildi)

TP bloc, 1 semaine (E)

Levé de carte pour archéologue (non nommé)

1 semaine (E)

Prérequis : module géologie générale

Biogéographie et écologie végétale

Floristique (D. Aeschimann)

8 x 2 heures de cours (H), 1 jour de TP (E), 5 excursions d'une demi-journée (E),

1 excursion d'une journée (E)

Biogéographie générale et écologie végétale (P. Hainard)

2 heures de cours (H/E), 5 jours de TP (E)

Stage de biogéographie alpine (P. Hainard)

1 semaine (E)

Enseignements rattachés à d'autres unités d'enseignement (Faculté des sciences économiques et sociales) :

Informatique avancée

Langage de communication informatique (N. Magnenat-Thalmann)

2 heures de cours (H), 2 heures de séminaire (H)

Programmation des systèmes (D. Tschritzis)

2 heures de cours (H), 2 heures de séminaire (H)

Programmation objet (D. Tschritzis)

2 heures de cours (E), 2 heures de séminaire (E)

Bases de données avancées (M. Leonard)

2 heures de cours (E), 2 heures de séminaire (E)

Prérequis : module statistique et informatique



ARCHEOLOGIE AFRICAINE en combinaison avec égyptologie

Modules A

Protohistoire africaine

Protohistoire de l'Afrique (E. Huysecom, années impaires)

2 heures de cours (H/E), 4 heures de séminaire (H/E)

Stage de fouilles en Afrique ou certificat de spécialisation en archéologie africaine Erasmus

Modules B

Introduction à l'archéologie africaine

Civilisations préhistoriques, Afrique (E. Huysecom)

2 heures de cours (E), 2 heures de séminaire (E)

Protohistoire africaine

Protohistoire de l'Afrique (E. Huysecom, années impaires)

2 heures de cours (H/E), 4 heures de séminaire (H/E)

2 heures de stage de fouilles archéologiques ou 2h certificat international d'archéologie africaine

Préhistoire africaine

Préhistoire de l'Afrique (E. Huysecom, années paires)

2 heures de cours (H/E), 4 heures de séminaire (H/E)

Technique de la recherche

Techniques de la recherche (A. Gallay, années paires)

2 heures de cours, 4 heures de TP

Préparation au stage de fouilles (E. Huysecom)

TP bloc, 2 après midi (E)

Dessin archéologique : objets (A. Gallay, années paires)

5 heures de TP (E)

Dessin archéologique : plans et coupes (A. Gallay, années impaires)

5 heures de TP (E)

Ethnoarchéologie

Ethnoarchéologie (A. Gallay, années paires)

2 heures de cours (H/E), 2 heures de séminaires (H/E), 2 heures de TP (H/E)



2. UNIVERSITE DE GENEVE : FACULTE DES LETTRES

Département des sciences de l'Antiquité : archéologie classique

L'enseignement de l'unité porte sur tous les aspects de la culture matérielle des populations de la Grèce, de Chypre et de l'Italie depuis l'âge du Bronze jusqu'à la fin de l'Empire romain. A l'heure actuelle, cet enseignement est dispensé par un professeur ordinaire, trois chargés de cours, deux chargés d'enseignement et un assistant.

L'unité entretient des relations particulièrement étroites avec le Laboratoire de préhistoire et d'ethnoarchéologie de l'Université de Genève, avec l'Institut d'archéologie classique de l'Université de Berne, les Départements d'archéologie des Universités de Lecce en Italie et de Sydney en Australie et avec le Département de l'histoire de l'art de l'Université Lyon 2 en France. En outre, elle est impliquée dans plusieurs projets de collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève.

Contacts

Département des sciences de l'Antiquité,

Faculté des Lettres, Université de Genève, CH-1211 Genève 4

Siège : 2, rue de Candolle, 1205 Genève

Tél. 022 705 71 11 Fax : 022 705 79 32

Responsable pour le diplôme : prof. Jean-Paul Descoedres. Tél. 022 705 71 23

E-mail : jean-paul.descoedres@lettres.unige.ch

Autres enseignants :

Prof. Antoine Cavignaux. Tél. 022 705 70 65

E-mail : antoine.cavignaux@lettres.unige.ch

Dr. Patrizia Birchler-Emery, CE

Dr. Jacques Chamay, CE

Dr. Jean-Marc Moret, CC

Dr. Giuseppe de Spirito, CC.

Dr. Frederike van der Wielen, CC

Dr. Jean-Louis Zimmermann, CC

ARCHEOLOGIE CLASSIQUE

Modules A

Archéologie grecque et romaine 1 (1ère année)

Archéologie grecque et romaine 1 (1ère année)

2 heures séminaire d'introduction (H/E)

Archéologie grecque ou romaine

2 heures de cours principal (H/E)

2 heures de cours moyen (H/E)

2 heures de séminaire moyen (H/E)



Archéologie grecque et romaine 2 (2, 3 ou 4ème année)

Archéologie grecque ou romaine

2 heures cours principal (H/E)

2 heures cours moyen (H/E)

2 heures séminaire moyen (H/E)

2 heures cours avancé (H/E)

2 heures séminaire avancé (H/E)

Modules B

Archéologie grecque et romaine 1 (1ère année)

L'archéologie classique, ses buts et ses méthodes. Du Néolithique en Grèce à Constantin le Grand (compléter enseignant)

2 heures séminaire d'introduction (H/E)

Archéologie grecque et romaine 2 (2, 3 ou 4ème année)

Archéologie grecque ou romaine (compléter enseignant)

2 heures cours principal (H/E)

2 heures séminaire moyen (H/E)

Langues et civilisations de la Mésopotamie

Civilisations du Proche-Orient ancien (A. Cavigneaux)

2 heures de cours (H/E)

Travail personnel

Langue

Latin ou grec

4 heures cours et exercices (H/E)



Département des sciences de l'Antiquité : égyptologie

Discipline philologique et historique, l'égyptologie est une science jeune; ses origines remontent à l'expédition de Bonaparte en Egypte (1798) et au génie de J.-F. Champollion, qui retrouva, en 1822, la clé perdue de l'écriture hiéroglyphique. L'enseignement de l'égyptologie à l'Université de Genève fut dispensé, dès 1891, par Edouard Naville. Héritière de cette tradition, l'Unité d'Égyptologie appartient aujourd'hui au Département des Sciences de l'Antiquité. L'enseignement de la discipline est actuellement assuré par un professeur ordinaire, un maître d'enseignement et de recherche, un chargé de cours et deux assistantes.

Depuis 1995, l'Unité s'est associée à l'Institut Français d'Archéologie Orientale au Caire dans la conduite d'une fouille archéologique qui vise au dégagement du complexe funéraire de Radjedef à Abu Rawash (Egypte).

Contacts

Département des sciences de l'Antiquité,
Faculté des Lettres, Université de Genève, CH-1211 Genève 4
Siège : 2, rue de Candolle, 1205 Genève
Tél. 022 705 70 33 Fax : 022 705 79 32

Responsable pour le diplôme : prof. Michel Valloggia. Tél. 022 705 79 32
E-mail : michel.valloggia@lettres.unige.ch

Autres enseignants :

Dr Didier Devauchelle, CC. Tél. 0033 1 42 72 89 48
Dr Erhard Grzybek, MER. Tél. 022 731 67 14

EGYPTOLOGIE en combinaison avec archéologie africaine

Modules A

Langue égyptienne 1

Introduction aux études égyptologiques (N. Durisch-Gauthier)

1 heure séminaire (H)

Grammaire égyptienne 1 (G. Widmer)

2 heures de séminaire (H/E)

Premières lectures de textes (N. Durisch-Gauthier)

1 heure de séminaire (E)

Langue égyptienne 2

Grammaire égyptienne 2 (M. Valloggia)

2 heures de séminaire (H/E)

Lectures de textes et entraînement à la version (D. Devauchelle)

1 heure de séminaire (H/E)

Langue égyptienne 3

Épigraphe monumentale (D. Devauchelle)

1 heure de séminaire (H/E)

Paléographie hiéroglyphique (M. Valloggia)

2 heures de séminaire (H/E)



Démotique ou copte (D. Devauchelle)
1 heure de séminaire (H/E)

Modules B

Civilisation égyptienne 1

Histoire de l'Égypte ancienne : Égypte classique (M. Valloggia)
1 heure de cours (H/E)

Histoire de l'Égypte ancienne : Égypte tardive (M. Valloggia et E. Grzybek)
2 heures de cours (H/E), 2 heures de séminaires (H/E)

Civilisation égyptienne 2

Archéologie de l'Égypte ancienne (M. Valloggia et G. Widmer)
1 heure de cours (H/E), 1 heure de séminaire (H/E)

Civilisation égyptienne 3

Religion de l'Égypte ancienne (D. Devauchelle et N. Durisch-Gauthier)
1 heure de cours (H/E), 1 heure de séminaire (H/E)



3. UNIVERSITE DE LAUSANNE : FACULTE DES LETTRES

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne

Rattaché à la Section des Sciences de l'Antiquité, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne regroupe trois enseignements de base :

l'archéologie classique (connaissance du monde méditerranéen et de l'art antique),
l'archéologie provinciale romaine (étude des provinces occidentales de l'Empire romain)
l'histoire ancienne (la Grèce et Rome: étude des textes, numismatique, épigraphie) ;
les périodes couvertes vont environ du second millénaire avant J.-C. au 5ème siècle de notre ère.

Il forme des étudiants qui se destinent à l'enseignement (histoire), à l'archéologie de terrain, aux activités muséographiques, ou à la recherche et abrite la base arrière et le centre de responsabilité en Suisse de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce, dont le siège est à Athènes et le terrain d'activité à Erétrie (Grèce). Plusieurs professeurs, collaborateurs, assistants et étudiants de l'Institut exercent des activités de recherche dans ce pays.

Dans le domaine de l'archéologie classique, l'Institut conduit, plus particulièrement, des recherches originales dans le domaine de la genèse et du fonctionnement des imageries.

Centre d'excellence en Suisse romande pour l'enseignement de l'archéologie des provinces romaines, il a pour vocation d'animer la recherche archéologique et de former des spécialistes dans ce domaine.

La pratique des fouilles archéologiques sur les chantiers de l'IAHA (ville d'Erétrie, en Eubée, villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz, oppidum celtique de Bibracte, en France) et une participation à la préparation des publications (interprétation, rédaction, dessin, étude du mobilier etc.) complètent la formation des étudiants.

Contacts

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA),

Faculté des Lettres - BFSH2, CH-1015 Lausanne-Dorigny

Tél. 021 692 29 11 Fax : 021 692 30 45

E-mail : patricia.saugeonschmid@dlett.unil.ch

Responsable pour le diplôme : prof. daniel paunier. Tél. 021 692 30 42

E-mail : Daniel.Paunier@iaha.unil.ch

Autres enseignants :

Prof. Claude Bérard. Tél. 021 692 30 43

Prof. Pierre Ducrey. Tél. 021 692 30 41 Fax : 021 692 30 35

E-mail : pierre.ducrey@iaha.unil.ch

ARCHEOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE

Modules A

Archéologie classique

Archéologie classique (C. Bérard)

2 heures de cours, 4 heures de séminaires

4 heures travail personnel



Archéologie des provinces romaines

Provinces romaines (D. Paunier)

1 heure de cours, 2 heures de séminaire

Structures (D. Paunier)

1 heure de cours

Mobiliers (D. Paunier)

2 heures de séminaire

Archéométrie et techniques de fouilles(D. Paunier)

2 heures de séminaire

Fouilles ou muséographie (D. Paunier)

Stage de trois semaines (au minimum)

Modules B

Langues classiques

Grec et/ou latin (C. Calame, Ph. Mudry)

2 heures de cours, 4 heures de séminaires

4 heures travail personnel

Archéologie classique

Archéologie classique (C. Bérard)

2 heures de cours, 4 heures de séminaires

2 heures travail personnel

Archéologie des provinces romaines

Provinces romaines (D. Paunier)

1 heure de cours, 2 heures de séminaire

Structures (D. Paunier)

1 heure de cours

A choix (D. Paunier)

4 heures de séminaire

2 heures de travail personnel

Histoire ancienne

Histoire ancienne (P. Ducrey, R. Frei-Stolba, A. Bielman)

2 heures de cours, 4 heures de séminaires

4 heures travail personnel



4. UNIVERSITE DE FRIBOURG : FACULTE DES LETTRES

Département des sciences de l'Antiquité

Depuis l'année universitaire 1996/97, l'archéologie paléochrétienne et byzantine est enseignée comme branche principale à l'Université de Fribourg. Le domaine couvert par cette spécialisation, unique en Suisse, commence par l'étude des premières manifestations d'un art chrétien sous l'Empire romain, incluant l'art funéraire (peintures des catacombes, sarcophages) avant et après la Paix de l'Eglise. Cette étude porte sur toute l'étendue géographique de l'Empire romain et s'étend sur une durée qui dépend de la survie de ce dernier.

Pour le monde occidental, à l'exception de l'Italie, cette étude descend jusqu'à l'époque des Mérovingiens. Pour éviter toute confusion avec des disciplines voisines comme «l'archéologie de l'Antiquité tardive» ou «l'archéologie provinciale romaine», on exclut du programme, pour cette partie du monde, l'étude des monuments relevant de la culture traditionnelle «païenne» ou de l'architecture profane.

L'étude de la partie orientale de l'Empire romain, appelée également Empire byzantin par les historiens modernes, porte sur les monuments religieux et profanes édifiés dès le règne de l'empereur Constantin (306-337) et sur leur évolution jusqu'à sa disparition, en 1453.

Le département propose aussi des enseignements complémentaires qui peuvent être suivis à titre de module B dans le cadre du diplôme romand (et qui, sous certaines conditions, peuvent être suivies comme branches secondaires dans le cadre d'une licence) :

archéologie classique, archéologie pré- et protohistorique.

L'histoire ancienne et la philologie classique sont également des points forts du département des sciences de l'antiquité et, dans le cadre de ce diplôme, permettent par des modules B de compléter la formation archéologique.

Contacts

Département des sciences de l'Antiquité,
16, rue Pierre-Aeby, CH-1700 Fribourg,
Tél. 026 300 78 34 Fax : 026 300 97 14

Responsables pour le diplôme : Prof. Jean-Michel Spieser. Tél. 026 300 79 20
E-mail : jean-michel.spieser@unifr.ch.

Autres enseignants :

Prof. Marcel Piérart (archéologie classique, histoire ancienne).
Tel. 026 300 78 51 Fax : 026 300 97 14
E-mail : marcel.pierart@unifr.ch

(Privé : Tél. 026 470 16 86 Fax : 026 470 11 86)

Prof. Jacques Schamp (philologie classique).
Tél. 026 300 78 32 Fax : 026 300 97 14
E-mail : jacques.schamp@unifr.ch.

Suzanne Bickel, CC (égyptologie)
Jean-Robert Gisler, Priv. Doc. (archéologie classique).
Tél. 026 300 78 30 Fax : 026 300 97 14
E-mail : jean-robert.gisler@unifr.ch



Denis Ramseyer, CC (archéologie pré- et protohistorique).

Tél. 026 351 22 22 Fax : 026 351 22 00

E-mail : ramseyerd@etatfr.ch

Véronique Dasen-Tuor, Priv. Doc (archéologie classique).

Tél. 026 300 78 50 Fax : 026 300 97 14

E-mail : veronique.dasentuor@unifr.ch

Elisabeth Yota, AS (archéologie paléochrétienne et byzantine).

Tél. 026 300 78 31 Fax : 026 300 97 14

E-mail : elisabeth.yota@unifr.ch

ARCHEOLOGIE CLASSIQUE , PALEOCHRETIENNE ET BYZANTINE

Modules A

Archéologie méditerranéenne (1ère année)

Archéologie classique (M. Piérart)

4 heures de cours et séminaires (H/E)

Archéologie paléochrétienne et byzantine (J.-M. Spieser, E. Yota)

4 heures de cours et séminaires (H/E)

Archéologie paléochrétienne et byzantine (2ème ou 3ème année)

Archéologie paléochrétienne et byzantine (J.-M. Spieser et E. Yota)

6 h. de cours et séminaire

Travail personnel à présenter oralement et à remettre par écrit

Modules B

Manque un module B de langue selon le plan d'étude

Archéologie classique

Archéologie classique (M. Piérart)

4 heures de cours et séminaires (H/E) et 1 travail personnel

Archéologie paléochrétienne et byzantine

Archéologie paléochrétienne et byzantine (J.-M. Spieser)

4 heures de cours et séminaires (E/H)

Histoire ancienne

Histoire du bassin méditerranéen de l'âge du Bronze au règne de Justinien (M. Piérart)

4 heures de cours et séminaires (H/E) et 1 travail personnel

Egyptologie

Histoire, archéologie lecture de textes et apprentissage de la langue (S. Birkel)

4 heures de cours et séminaires (H/E) et 1 travail personnel

Langue

Latin ou grec (J. Schamp)

4 heures cours et exercices (H/E)



Archéologie pré- et protohistorique

Archéologie pré- et protohistorique (D. Ramseyer)

3 heures de cours et séminaire et 1 travail personnel



5. UNIVERSITE DE FRIBOURG : FACULTE DES SCIENCES

Institut de minéralogie

Un groupe de travail de l'institut de minéralogie UNIFR s'occupe depuis plus de 25 ans de l'analyse minéralogique, pétrographique, chimique et technologique de céramiques anciennes, pigments, mortiers et vestiges lithiques (p.ex. mosaïques). Depuis 1999, la métallurgie s'ajoute comme un autre sujet de recherche. Les époques étudiées vont du Néolithique au 19^e s. L'institut offre, dans le cadre de BENEFR, depuis l'année académique 1993/94 un enseignement en archéométrie qui est obligatoire pour les étudiant(e)s suivant la branche secondaire "archéologie pré- et protohistorique et archéométrie" de l'université de Fribourg.

Les enseignements d'archéométrie sont groupés sous forme de cours-blocs d'une semaine et comprennent des cours, des travaux pratiques ainsi que des visites de laboratoires et d'excursions. Un total de 6 cours-blocs est offert sur un cycle de deux ans, soit chaque année académique trois cours-blocs.

Contacts

Institut de minéralogie

Faculté des Sciences, Pérolles, CH-1700 Fribourg.

Tél. 026 300 89 30 Fax : 026 300 97 65

Web : www.unifr.ch/mineral.

Responsable pour le diplôme : Prof. Dr. Marino Maggetti

E-mail : marino.maggetti@unifr.ch

Autres enseignants :

Dr. Christoph Brombacher, CC. Tél. 061/267.35.06.

E-mail : brombacher@ubaclu.unibas.ch

Botanisches Institut, Uni BA

Dr. Roland Bollin, CC. Tél.031/323.81.58.

E-mail : roland.bollin@admin.bzs.ch.

1796 Courgevaux

Prof. Dominique Chapellier, CC. Tél.021/692.44.03.

E-mail : dominique.chapellier@ig.unil.ch.

Institut de Géophysique, Uni LA

Lic. Phil. Walter Fasnacht, CC. Tél.01/218.68.21.

E-mail : walter.fasnacht@slm.admin.ch

Schweizerisches Landesmuseum ZH

Dr.Pierre Gex, CC. Tél.021/692.44.04

E-mail : pierre.gex@ig.unil.ch.

Institut de Géophysique, Uni LA

Dr. Heidemarie Hüster-Plogmann, CC. Tél.061/267.23.53

E-mail : huesplo@bluewin.ch.

Seminar Früh- + Urgeschichte, Uni BA

Dr. Maurice Picon, CC. Tél.0033/478.69.18.43

E-mail : maurice.picon@wanadoo.fr.

CNRS Lyon/FR



Prof. Max Schvoerer. Tél.0033/56.84.51.60
E-mail : crpaa@montaigne.u-bordeaux.fr.
CNRS/CRPAA, Lyon /FR

Dr. Vincent Serneels, CC. Tél.026/300.89.31
E-mail : vincent.serneels@unifr.ch.
Institut de minéralogie, Uni FR

Dr. Karlheinz Steppan, CC. Tél.061/267.23.53
E-mail : karlheinz.steppan@unibas.ch.
Seminar Früh- + Urgeschichte, Uni BA

ARCHEOMETRIE

Modules B

Archéométrie 1

Bases géologiques et minéralogiques (R. Bollin, V. Serneels)

Cours bloc d'une semaine

Céramiques (M. Maggetti, M. Picon)

Cours bloc d'une semaine

Méthodes de datation (. M. Schvoerer)

Cours bloc d'une semaine

Archéométrie 2

Méthodes de prospection (D. Chapellier, P. Gex)

Cours bloc d'une semaine

Métallurgie (W. Fasnacht, V. Serneels)

Cours bloc d'une semaine

Restes organiques (C. Brombacher, H. Hüster-Plogmann, K. Steppan)

Cours bloc d'une semaine

Enseignements rattachés à d'autres unités d'enseignement :

Géologie générale

Introduction aux sciences de la terre (C. Caron, M. Maggetti)

4 heures de cours (H/E) et deux heures de travaux pratiques (H/E)v



6. UNIVERSITE DE NEUCHATEL : FACULTE DES LETTRES

Séminaire de préhistoire

Neuchâtel bénéficie d'une longue tradition en matière de recherche archéologique. C'est ici, en effet, que s'est tenu en 1866 le premier Congrès international de préhistoire. Quant aux gisements de La Tène, Cortaillod, Auvernier, ils donnèrent leurs noms à autant de cultures, celtiques ou néolithiques. Outre Edouard Desor et Paul Vouga, de nombreux préhistoriens se sont illustrés par leurs travaux consacrés, notamment, à la grotte moustérienne de Cotencher et aux palafittes, sans compter les campements magdaléniens récemment découverts lors des travaux de construction de l'autoroute A5.

La spécificité neuchâteloise en matière de préhistoire consiste à associer étroitement, en une synergie pour chacune des parties, l'enseignement universitaire, le service des fouilles, les laboratoires de conservation - restauration et de dendrochronologie, un vaste musée comportant des dépôts visitables, ainsi qu'un espace destiné à l'archéologie expérimentale. En avril 2000, sous le nom de LATENIUM, est entré en fonction un établissement totalement dévolu à l'archéologie. A Hauterive (2 km à l'est de Neuchâtel), au sein d'un parc en bordure du lac, un bâtiment réunit sous le même toit l'ensemble des fonctions relevant de cette discipline. Il s'ouvrira au public en 2001. Rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines, le Séminaire de préhistoire de l'Université est le siège du Centre de recherches en archéologie protohistorique, reconnu par les universités de Suisse romande.

Contacts

Séminaire de préhistoire,

Latenium, Parc et musée d'archéologie de Neuchâtel, Espace Paul Vouga, CH - Hauterive

Tél. 032 889 69 10

Fax : 032 889 62 86

E-mail : valerie.huguenin@ne.ch

Responsable pour le diplôme : Prof. Michel Egloff. Tél.032.889.69.10.

E-mail : valerie.huguenin@ne.ch

Autres enseignants :

Dr. Valentin Rychner, Prof. Ass.

E-mail : valentin.rychner@ne.ch

A compléter

ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE LETTRES

Modules A

Archéologie préhistorique (1ère année)

Introduction à l'archéologie préhistorique (non nommé)

1 heure de cours (H/E)

Méthodologie (M. Egloff)

1 heure de cours (H/E)

Préhistoire générale (thèmes choisis selon un cycle de cinq ans, M. Egloff ou autre enseignant)

2 heures de cours (H/E), 1 heure de travaux pratiques, 1 heure de séminaire

Thèmes spécialisés (professeur invité)

1 heure de cours (H/E)

Excursion d'une semaine



Stage de fouilles ou en musée

Enseignements rattachés à d'autres unités d'enseignement :

Logique et linguistique générale

En accord avec les professeurs responsables de ces enseignements

Modules B

Dendrochronologie

Stage sur inscription avant le 30 juin (nombre de places limité)

Conservation, restauration, muséographie

Stage sur inscription avant le 30 juin (nombre de places limité)

Enseignements rattachés à d'autres unités d'enseignement :

Ethnologie générale

En accord avec les professeurs responsables de ces enseignements



Séminaire des sciences de l'Antiquité classique

Au sein de l'UER (Unité d'Enseignement et de Recherches) des sciences de l'Antiquité, le Séminaire des sciences de l'Antiquité classique couvre tout le domaine des études philologiques, historiques et archéologiques portant sur le monde gréco-romain.

Le volet philologique comprend un enseignement de langue et littérature latines et un enseignement de langue et littérature grecques. Les deux titulaires actuels ont un intérêt marqué pour la papyrologie, de sorte que l'étude de l'Égypte gréco-romaine occupe une place non négligeable dans leurs recherches et leur enseignement, sans préjudice des autres aspects relevant de la culture et de l'histoire grecques et latines.

La spécificité neuchâteloise en matière d'archéologie classique réside dans le fait que cet enseignement y est couplé avec celui de l'histoire ancienne à l'intérieur d'une chaire unique. Si les cours d'archéologie offrent une initiation à la connaissance des diverses catégories de vestiges matériels (architecture, sculpture, céramique, peinture, etc.) les séminaires de 2e cycle sont davantage orientés vers les spécialisations que sont la numismatique gréco-romaine, la topographie et la géographie historiques et surtout l'épigraphie grecque.

Le professeur responsable du certificat et ses collaborateurs entretiennent des relations étroites avec l'École suisse d'archéologie en Grèce (fouilles d'Érétrie), l'École française d'Athènes (travaux relatifs à la Béotie), la Mission de l'Université de Paris IV en Libye (fouilles d'Apollonia) et l'Institut d'archéologie de Bucarest.

Contacts

Séminaire d'archéologie classique et d'histoire ancienne,

Faculté des lettres et sciences humaines, Espace Louis-Agassiz 1, CH – 2000 Neuchâtel.

Secrétariat: Christiane Tripet Tél. 032 720 83 38 Fax : 032 721 37 60

E-mail : christiane.tripet@lettres.unine.ch

Responsable pour le diplôme : prof. Denis Knoepler. Tél. 032 720 82 13

Autres enseignants :

Prof. Jean-Jacques Aubert. Tél. 032 720 82 14.

E-mail : jean-jacques.aubert@lettres.unine.ch

Prof. Paul Schubert. Tél. 032 720 82 15.

E-mail : paul.schubert@lettres.unine.ch

ORIENTATION ARCHEOLOGIE CLASSIQUE

Module A

Histoire et archéologie du monde gréco-romain (1ère année)

Histoire ancienne (D. Knoepfler)

2 heures de cours + travaux pratiques

Archéologie classique (D. Knoepfler)

3 heures de cours et séminaires

Initiation (au choix et selon l'offre du programme des cours):

- à la papyrologie grecque (P. Schubert)

- au droit romain (J.-J. Aubert)



- à l'épigraphie grecque (D. Knoepfler)
- à l'épigraphie latine (J.-J. Aubert)

Modules B

Archéologie classique et numismatique grecques

4 heures de cours et séminaires + travail personnel

Archéologie classique et épigraphie grecque (D. Knoepfler)

4 heures de cours et séminaires + travail personnel

Langue et papyrologie grecques (P. Schubert)

4 heures de cours et séminaires + travail personnel

Langue et épigraphie latines (J.-J. Aubert)

4 heures de cours et séminaires + travail personnel

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné

Nom et prénom :

Adresse :

Rue n° :

Localité et n° postal :

Canton :

Téléphone :

Fax :

E- mail :

Vous informe de son inscription au diplôme romand d'archéologie

En faculté des de l'Université de :

Semestre : année :

Orientation (cocher le choix retenu) :

- Archéologie préhistorique lettres
- Archéologie préhistorique sciences
- Egyptologie et archéologie africaine
- Archéologie classique, provinciale romaine, paléochrétienne et byzantine

Lieu et date : Signature :

Fiche à photocopier et à renvoyer à l'adresse suivante :

Prof. Alain Gallay
Commission de branche " archéologie "
Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève
Case postale 511, CH 1211 Genève 24

IMPORTANT. Cette formalité ne dispense pas l'étudiant(e) de son inscription officielle dans la Faculté de son choix